

SENAT
DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.
TELEX 201176 F DIRJO PARIS



TÉLÉPHONES :
DIRECTION : **40-58-75-00**
ABONNEMENTS : **40-58-77-18**

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} SÉANCE

Séance du samedi 2 avril 1988

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

1. Ouverture de la seconde session ordinaire de 1987-1988 (p. 243).
2. Procès-verbal (p. 243).
3. Décès d'un sénateur (p. 243).
4. Décision du Conseil constitutionnel (p. 243).
5. Dépôt du rapport annuel du médiateur (p. 243).
6. Remplacement d'un sénateur décédé (p. 243).
7. Dépôt de projets de loi (p. 243).
8. Dépôt de propositions de loi (p. 244).
9. Dépôt d'un rapport d'information (p. 244).
10. Dépôt d'une question orale avec débat (p. 244).
11. Ajournement du Sénat (p. 244).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

La séance est ouverte à douze heures trente-cinq.

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

M. le président. En application de l'article 28 de la Constitution, la seconde session ordinaire de 1987-1988 du Sénat est ouverte.

2

PROCÈS-VERBAL

M. le président. Le procès-verbal de la séance du jeudi 25 février 1988 a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

3

DÉCÈS D'UN SÉNATEUR

M. le président. J'ai le profond regret de vous rappeler le décès de notre collègue le président Edgar Faure, dont les obsèques ont été célébrées ce matin. (*M. le ministre, Mmes et MM. les sénateurs se lèvent.*)

Homme exceptionnel, il a marqué notre vie politique par son intelligence, sa culture et son humanisme.

En ce jour de deuil, au nom du Sénat et en mon nom personnel, j'assure sa famille et les membres du groupe de la gauche démocratique de nos sentiments attristés et de la part que nous prenons à leur peine.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de notre collègue Lucien Delmas, lui aussi décédé pendant l'intersession, je prononcerai l'éloge funèbre du président Edgar Faure lorsque le Parlement sera de nouveau convoqué.

4

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'ai reçu de M. le président du Conseil constitutionnel, par lettre en date du 10 mars 1988, le texte de la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi organique relative à la transparence financière de la vie politique.

Acte est donné de cette communication.

Le texte de cette décision du Conseil constitutionnel a été publié au *Journal officiel*, édition lois et décrets, du 12 mars 1988.

5

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU MÉDIATEUR

M. le président. J'ai reçu de M. Paul Legatte, médiateur, le rapport du médiateur au Président de la République et au Parlement pour l'année 1987.

Acte est donné du dépôt de ce rapport.

6

REMPLACEMENT D'UN SÉNATEUR DÉCÉDÉ

M. le président. Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur m'a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral M. Jean Pourchet est appelé à remplacer, en qualité de sénateur du Doubs, M. Edgar Faure, décédé le 30 mars 1988.

7

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 250, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la protection de la nature dans le Pacifique-Sud.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 251, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 4 octobre 1978 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Venezuela, afin d'éviter la double imposition en matière de transport maritime et aérien.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 252, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif à la protection sociale et portant dispositions diverses relatives à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 254 (1987-1988), distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif aux compétences de la collectivité territoriale de Mayotte en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 255 (1987-1988), distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi modifiant l'article 105 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée et relatif aux autorisations délivrées en vertu de l'article 17 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 256 (1987-1988), distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

8

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. Alain Gérard une proposition de loi tendant à instituer, au bénéfice des communes de 2 000 habitants ou moins, en métropole, et des communes de 7 500 habitants ou moins, dans les départements d'outre-mer, un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement.

La proposition de loi sera imprimé sous le numéro 249, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de MM. Robert Schwint, Marc Bœuf, André Méric, Charles Bonifay, Georges Benedetti, François Louisy, Jean-Luc Mélenchon, Guy Penne, Gérard Roujas, Franck Sérusclat, Raymond Tarcy, René-Pierre Signé, Jacques Bialski et des membres du groupe socialiste et apparentés une proposition de loi visant à instaurer un revenu minimum d'insertion.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 253, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

9

DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président. J'ai reçu de MM. Michel Miroudot, Jacques Habert, Jacques Carat, Mme Hélène Luc et M. Jean-François Le Grand un rapport d'information fait au nom de la commission des affaires culturelles à la suite d'une mission d'information effectuée du 14 au 27 septembre 1987 sur l'état de la francophonie et l'usage de la langue française à Madagascar et à l'île Maurice.

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 257 et distribué.

10

DÉPÔT D'UNE QUESTION ORALE AVEC DÉBAT

M. le président. J'informe le Sénat que j'ai été saisi de la question orale avec débat suivante :

Mme Hélène Luc tient à attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les préoccupations exprimées par les élèves instituteurs.

Dans de très nombreuses écoles normales, les élèves instituteurs sont en grève et en lutte pour exprimer leur refus d'un examen terminal classant. Or, tout au long de leur formation, ils sont déjà soumis à un contrôle continu très strict

et suffisant pour évaluer leurs acquis. Ils demandent que cet examen soit remplacé par un bilan final de formation tenant compte de l'évaluation de leur scolarité et des stages qu'ils ont effectués. Ils refusent également qu'un quelconque classement soit établi à la sortie de l'école normale et exigent en conséquence que l'attribution des postes se fasse en fonction de leurs vœux.

Dans le même temps, l'exécution du budget d'austérité et de régression du Gouvernement va entraîner de nouvelles suppressions de postes d'enseignants dans les écoles normales, les écoles maternelles et élémentaires. De telles suppressions sont inacceptables, car elles viennent s'ajouter à celles, déjà nombreuses, qui ont été effectuées les années précédentes et sont en contradiction flagrante avec la satisfaction des besoins de recrutement d'instituteurs, qui seront très importants dans les années à venir.

L'ensemble de ces mesures traduit bien une volonté de mettre en place une école à deux vitesses, avec des établissements bien dotés, d'une part, et des établissements laissés pour compte, d'autre part. Elles remettent aussi en cause le potentiel de formation très important que constituent les écoles normales.

L'année dernière, lors de la séance du 3 avril 1987, Mme Luc avait déjà dénoncé les atteintes portées à la formation des instituteurs. Lors de la discussion budgétaire au Sénat en décembre dernier, elle a demandé que les crédits indispensables soient votés pour doter l'école de moyens permettant de lutter réellement contre l'échec scolaire et de fournir aux jeunes une formation de qualité. L'argent doit y être affecté par le transfert de 40 milliards de francs pris sur les scandaleuses dépenses de surarmement : essais nucléaires, armes chimiques et autres terrifiantes bombes à neutrons. Cette politique de gâchis et de gaspillage est désormais rejetée par un nombre grandissant de jeunes, d'enseignants et de parents.

Dans les écoles normales aussi, les élèves instituteurs et les professeurs refusent les dispositions qui portent atteinte à la formation des enseignants. C'est le cas, par exemple, à l'école normale de Bonneuil-sur-Marne, dans laquelle l'appel à la grève a été suivi par 85 p. 100 des normaliens. Un rassemblement national s'est tenu le 19 mars à Paris. Mme Luc tient à faire savoir à M. le ministre de l'éducation nationale qu'elle apporte son entier soutien aux actions décidées par les élèves et les professeurs, et elle lui demande d'ouvrir sans délai des discussions pour faire droit aux revendications des élèves, reconsidérer la formation des instituteurs dans le sens d'une élévation de son niveau, d'une refonte de ses contenus et d'une validation par une certification de deuxième cycle universitaire. Elle lui demande également d'annuler toute mesure de suppression de postes dans les écoles normales pour la rentrée prochaine (n° 213).

Conformément aux articles 79 et 80 du règlement, cette question orale avec débat a été communiquée au Gouvernement et la fixation de la date de la discussion aura lieu ultérieurement.

11

AJOURNEMENT DU SÉNAT

M. le président. Mes chers collègues, je vous rappelle que la tradition parlementaire veut que le Parlement ne siège pas pendant la campagne électorale officielle pour l'élection présidentielle, étant entendu, cela va de soi, que le Sénat pourrait, sur convocation, se réunir à tout moment.

La campagne électorale officielle pour l'élection présidentielle s'ouvre le 8 avril et je n'ai été saisi d'aucune demande d'inscription de textes à l'ordre du jour du Sénat par le Gouvernement.

Dans ces conditions, le Sénat voudra sans doute s'ajourner et me laisser le soin de le convoquer dès que la nécessité en apparaîtra. (*Assentiment.*)

Personne ne demande la parole ?..

La séance est levée.

(*La séance est levée à douze heures quarante.*)

Le Directeur
du service du compte rendu sténographique.
ROBERT ETIENNE

DÉCÈS D'UN SÉNATEUR

M. le président du Sénat a le regret de porter à la connaissance de Mmes et MM. les sénateurs qu'il a été avisé du décès de M. Edgar Faure, sénateur du Doubs, survenu le 30 mars 1988.

REMPLACEMENT D'UN SÉNATEUR

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître à M. le Président du Sénat qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral M. Jean Pourchet est appelé à remplacer, en qualité de sénateur du Doubs, M. Edgar Faure, décédé le 30 mars 1988.

MODIFICATIONS AUX LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

GRUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE
(30 membres au lieu de 31)

Supprimer le nom de M. Edgar Faure.

SÉNATEURS NE FIGURANT SUR LA LISTE D'AUCUN GROUPE
(6 au lieu de 5)

Ajouter le nom de M. Jean Pourchet.

DÉPÔTS RATTACHÉS POUR ORDRE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1988

Proposition de loi de M. Auguste Cazalet visant à augmenter le nombre de conseillers municipaux dans les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 300 et 500. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 1^{er} mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 240, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Pierre Laffitte portant création d'une société nationale des télécommunications. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 3 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 241, distribuée et renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Félix Ciccolini, Germain Authié, Guy Allouche, Michel Charasse, Raymond Courrière, Michel Darras, Marcel Debarge, Michel Dreyfus-Schmidt, Albert Ramassamy et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 242 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Félix Ciccolini, Germain Authié, Guy Allouche, Michel Charasse, Raymond Courrière, Michel Darras, Marcel Debarge, Michel Dreyfus-Schmidt, Albert Ramassamy et des membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la diffusion de l'enregistrement des procès relatifs aux crimes contre l'humanité. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 243 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Charles Bonifay, Marc Bœuf, Georges Benedetti, François Louisy, Jean-Luc Mélenchon, Guy Penne, Gérard Roujas, Franck Sérusclat, Raymond Tarcy, René-Pierre Signé, Jacques Bialski et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à donner vocation à la qualité de combattant aux militaires ayant participé à certaines opérations menées par la France sur les théâtres d'opérations extérieurs. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 244 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Félix Ciccolini, Germain Authié, Guy Allouche, Michel Charasse, Raymond Courrière, Michel Darras, Marcel Debarge, Michel Dreyfus-Schmidt, Albert Ramassamy et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier l'article 374 du code civil relatif à l'exercice de l'autorité parentale en ce qui concerne les enfants naturels. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 245 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Charles Bonifay, Marc Bœuf, Georges Benedetti, François Louisy, Jean-Luc Mélenchon, Guy Penne, Gérard Roujas, Franck Sérusclat, Raymond Tarcy, René-Pierre Signé, Jacques Bialski et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à réprimer les discriminations à l'encontre des handicapés. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 246 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Robert Laucournet, Roland Grimaldi, Jacques Bellanger, Roland Bernard, Marcel Bony, William Chervy, Marcel Costes, Roland Courteau, Roger Roudier, Rodolphe Désiré, Albert Pen, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, André Rouvière et Fernand Tardy, tendant à instaurer une incitation fiscale en faveur des économies d'énergie. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 16 mars 1988.*)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le numéro 247 (1987-1988), distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Rapport d'information de MM. Jean Delaneau, Pierre Vallon, Jules Faigt et Alain Gérard, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en Indonésie du 20 au 30 septembre 1987, afin d'y étudier les relations culturelles, scientifiques et techniques entre la France et ce pays. (*Dépôt enregistré à la Présidence le 18 mars 1988.*)

Ce rapport a été imprimé sous le numéro 248 (1987-1988) et distribué.